

Il s'agit des dépenses effectuées au profit de la santé, de la protection sociale et des diverses catégories d'enseignement. La situation d'exécution des dépenses des secteurs de pauvreté se présente comme suit :

**Les dépenses de personnel** prévues au budget pour 37,8 milliards de F CFA ont connu un faible niveau d'exécution à 22%, soit 8,2 milliards de F CFA à fin juin 2010. Ce taux ne reflète pas la réalité car une partie des effectifs prévus n'émerge pas au niveau des sous secteurs pauvreté mais à la coordination du secteur comme par exemple au secteur 4 «enseignement, formation et recherche» où la plus importante partie des effectifs se retrouve à la coordination.

Les prévisions **des dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 3,5 milliards de F CFA et sont exécutées à un taux de 31%, soit 1,1 milliards de F CFA à fin juin 2010.

Prévues pour 17,5 milliards de F CFA, **les dépenses de transferts** présentent un taux élevé d'exécution à 64% soit 9,9 milliards de F CFA. Cette situation laisse prévoir un dépassement à fin décembre 2010. Il s'agit des transferts au profit de l'enseignement du 1<sup>er</sup>

degré du secteur public et du confessionnel.

**Les dépenses d'investissement** sont prévues à 13,4 milliards de F CFA et indiquent un très faible taux d'exécution à 2% soit 0,3 milliard de F CFA. Ce taux ne prend pas en compte les investissements financés sur ressources extérieures. Il faut signaler que l'exécution de ces dépenses n'a repris qu'à partir de mi-juin après une suspension pour des réaménagements du Budget 2010.